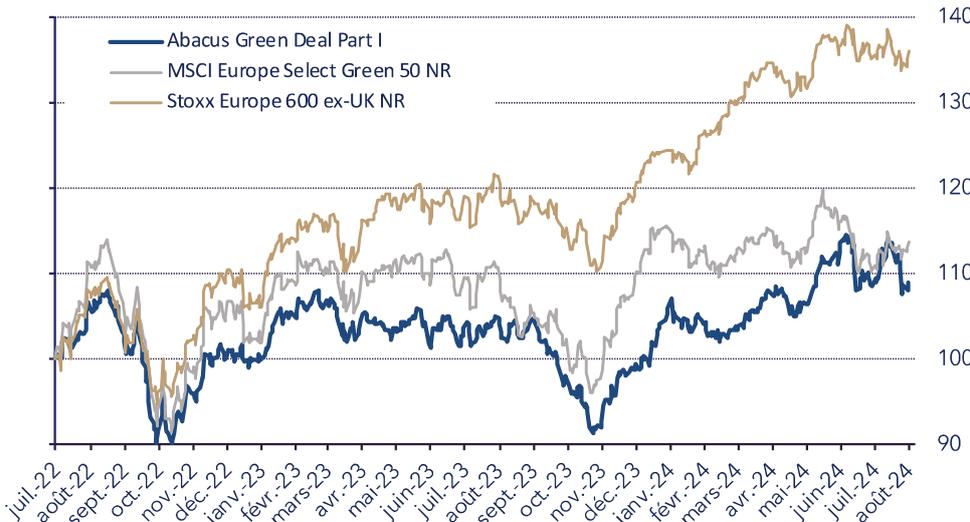


**CARACTÉRISTIQUES DU FONDS**

VL Part I / R au 31/07/24	1 084,24€ / 106,41€
Date de création*	30/06/2022
Code ISIN Part I / R	FR0014008K19 / FR0014008K17
Code Bloomberg I	MEUYHLI FP
Durée recommandée	> 5 ans
Indice de référence	Stoxx Europe 600 ex-UK NR
Valorisation	Quotidienne et cut-off à 12h (J)
Frais de gestion financière	1,50% TTC max. / 2,35% TTC max. part I / R
Commission de surperformance	20% TTC de la surperformance vs Stoxx 600 ex-UK NR
Dépositaire	CM-CIC Market Solutions
Société de gestion	Philippe Hottinguer Gestion
Conseiller	Dôm Finance
Forme juridique	FCP coordonné / UCITS IV / PEA
Classification SFDR	Article 9

**ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS LE 30/06/2022 (BASE 100)**



**Niveau de risque (SRI) :**

4/7



**carbone4**



	1M	YTD	2023	Depuis création*
Abacus Green Deal I	+0,4%	+2,3%	+6,3%	+8,4%
MSCI Europe Select Green 50 NR	+3,3%	-1,3%	+17,5%	+13,8%
Stoxx Europe 600 ex-UK NR	+0,8%	+9,3%	+13,8%	+36,2%

**+2,0°C**

réchauffement en 2100

**Abacus Green Deal**

**80,8%**

Durable

**+2,6°C**

réchauffement en 2100

**Stoxx 600 ex-UK**

**65,5%**

Durable

	Volatilité 1Y	Bêta 1Y	Sharpe Ratio 1Y	Nombre de lignes	Market Cap moy. (M€)	EV/EBITDA 2024 méd.	P/E 2024 méd.
Abacus Green Deal I	11,9%	0,86	-0,04	43	17 627	8,3x	13,0x
MSCI Europe Select Green 50 NR	12,7%	1,09	0,18	48	23 771	10,3x	15,6x
Stoxx Europe 600 ex-UK NR	10,2%	1,00	0,80	467	23 803	10,4x	15,6x

**COMMENTAIRE DE GESTION**

Abacus Green Deal I affiche une hausse de +0,4% sur le mois de juillet, contre +0,8% pour le Stoxx Europe 600 ex-UK NR et +3,3% pour le MSCI Europe Select Green 50 NR. Les thématiques des services d'ingénierie, de l'économie circulaire, des gaz industriels et des producteurs d'énergie finissent en territoire positif, tandis que les valeurs technologiques terminent le mois en repli.

Au niveau des publications de résultats, nous soulignons la publication d'Arcadis (1ère position à 6,4% et 2ème meilleur contributeur à la performance à +0,6pt) qui bénéficie du dynamisme du conseil dans les solutions durables et continue d'améliorer ses marges. Schneider Electric continue de délivrer des résultats de très bonne facture et relève ses objectifs de rentabilité. Air Liquide a publié des résultats solides avec des relais de croissances identifiés pour le S2 et bénéficie de tendances de long terme dans la décarbonation ou l'hydrogène. Du côté des déceptions, Verallia, contribution négative de -0,3pt, est sanctionné pour son manque de visibilité sur la reprise des commandes et pour son objectif d'EBITDA revu à la baisse. Enfin, Okwind, plus forte contribution négative à -1,1pt, a fortement révisé ses objectifs annuels, impacté par la baisse du prix de l'électricité et par des retards sur des contrats de taille significative.

Par ailleurs, le portefeuille a bénéficié de l'OPA sur Volue (voir titre du mois), 4ème position du portefeuille à 4,3% et meilleur contributeur à la performance mensuelle à +1pt, un éditeur norvégien de logiciels et de solutions techniques dédiés aux marchés de l'énergie. L'opération implique une prime de +51%. Au niveau des achats, nous avons participé à l'IPO de Icop, un constructeur italien d'infrastructures spécialisées avec un important carnet de commandes et des valorisations très attractives. Nous avons également profité de la baisse d'ASML pour initier une position en portefeuille.

**MODÈLE DE GESTION : ABACUS**

**Filtres ESG de l'univers investissable**

Politique d'exclusion, Eligibilité à la Taxonomie, Analyse ESG initiale – Best-in-Class

**Filtres quantitatifs**

Modèle multifactoriel :

- Faible bêta
- Volatilité modérée
- Momentum

1

**Analyse fondamentale**

- Approche QARP
- Gestion de conviction indépendante des indices
- Rencontres fréquentes avec les dirigeants

2

**Analyse ESG du portefeuille**

- Analyse de risque et d'impact ESG
- Analyse d'impact ODD et de durabilité
- Analyse des controverses

3

**Suivi du portefeuille**

- Optimisation du couple R/R et de la liquidité
- Suivi des controverses
- Dialogue avec les dirigeants

4

**OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif d'investissement du fonds est déterminé au sens de l'article 9 du Règlement Disclosure. Notamment, au sein de l'univers d'investissement, sont privilégiées des actions de petites, moyennes ou grandes entreprises européennes dont les activités sont liées au développement durable et à la transition écologique et énergétique. Le fonds vise à réaliser une performance nette supérieure au Stoxx Europe 600 ex-UK sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Les choix d'investissements privilégieront les entreprises de l'UE de toutes capitalisations boursières supérieures à 100 M€.

**ÉQUIPE DE GESTION**



**Edwin FAURE**  
Directeur de la Gestion,  
Gérant



**Jana TODOROVIC**  
Responsable ESG



**Thomas RICHARD**  
Gérant - Analyste



**Marc-Antoine LAFFONT**  
Président

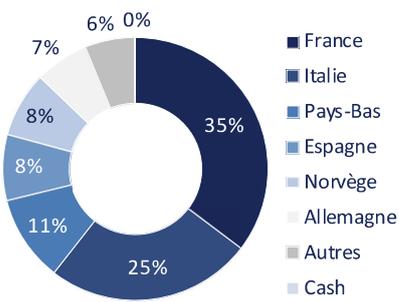


**Hugo PRIOU**  
Conseiller ESG - Dôm Finance

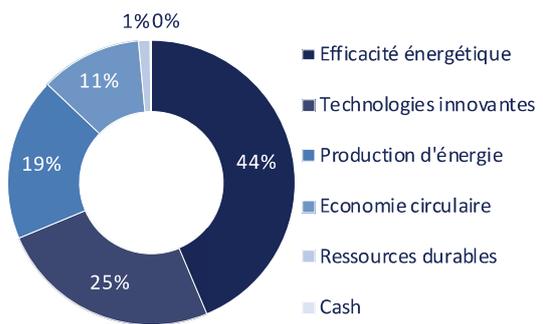


**Romain RIEUL**  
Analyste financier

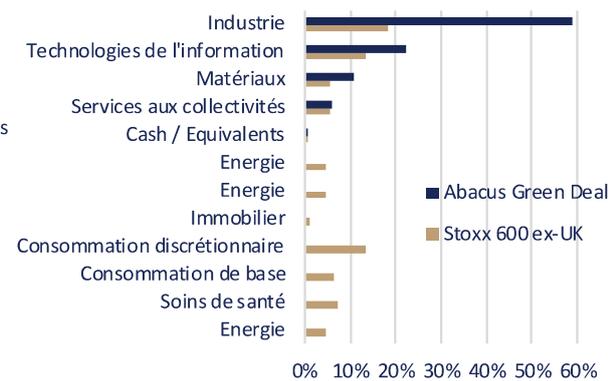
**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**



**EXPOSITION PAR THÉMATIQUE**



**RÉPARTITION SECTORIELLE**



**PRINCIPALES PONDÉRATIONS**

Principales positions	Thématique	Pondération	Béta 1Y
Arcadis	Efficacité énergétique	6,4%	0,96
Schneider Electric	Efficacité énergétique	4,9%	1,35
Altea Green Power	Production d'énergie	4,7%	0,67
Volue	Technologies innovantes	4,5%	0,46
Séché Environnement	Economie circulaire	4,4%	0,76

**RÉPARTITION PAR CAPITALISATION**

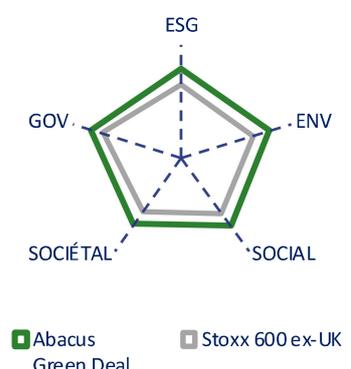
Intervalles	Pondération
Moins de 500M€	40,8%
Entre 500M€ et 2Mds€	20,1%
Entre 2Mds€ et 5Mds€	10,7%
Entre 5Mds€ et 10Mds€	10,1%
Plus de 10Mds€	18,1%

**CONTRIBUTIONS**

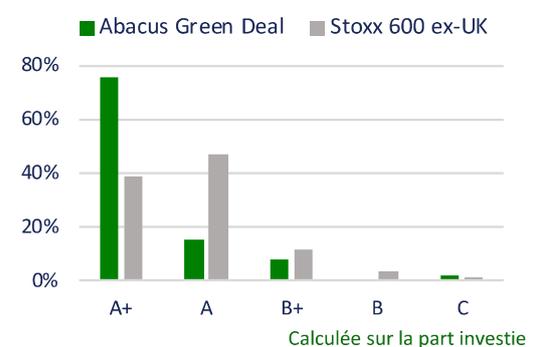
Principaux contributeurs du mois	Contribution
Volue	+1,0 pt
Arcadis	+0,6 pt
Okwind	-1,1 pt
Verallia	-0,3 pt

**NOTATION ESG DU FONDS VS. INDICE**

	Abacus Green Deal	Stoxx 600 ex-UK
<b>ESG*</b>	<b>79/100</b>	<b>64/100</b>
Environnement	80/100	65/100
Social	73/100	59/100
Sociétal	71/100	58/100
Gouvernance	83/100	73/100



**RÉPARTITION DES NOTES ESG**



\*Note pondérée à 70% sur le pilier Environnement et 30% sur les 3 restants

**MEILLEURES NOTES ESG**

Principales positions	Thématique	Pondération	Note ESG**	Béta 1Y	
Arteche	Efficacité énergétique	3,1%	100	A+	0,42
Thermador Groupe	Efficacité énergétique	1,9%	100	A+	0,89
Séché Environ.	Economie circulaire	4,4%	100	A+	0,76
Barco	Economie circulaire	2,4%	100	A+	0,74
Groupe Pizzorno	Production d'énergie	2,8%	99	A+	0,24

\*\*Les notations ESG sont effectuées en interne à l'aide d'un outil propriétaire

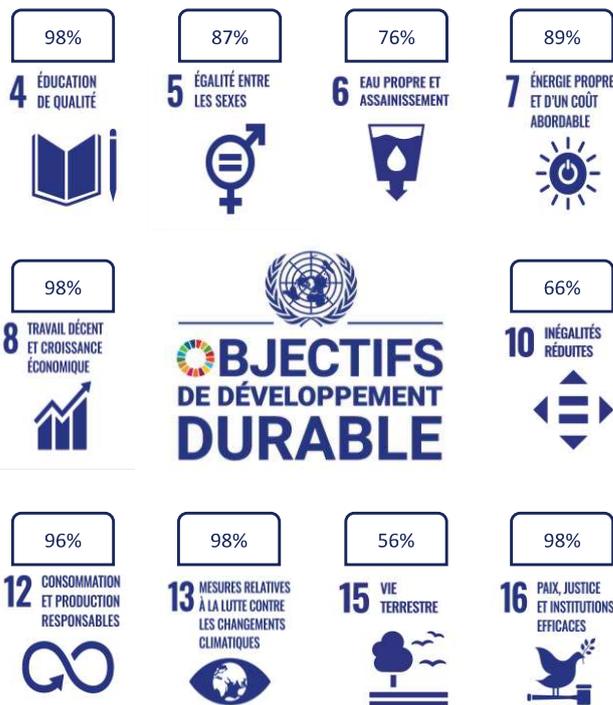
**EXPOSITION PAR THÉMATIQUE**

Thématiques de la transition	Poids
Production d'énergie	18,5%
Efficacité énergétique	43,6%
Economie circulaire	11,4%
Ressources durables	1,3%
Technologies innovantes	24,9%

**PRINCIPAUX INDICATEURS ESG DU FONDS ET DE SON INDICE DE RÉFÉRENCE**

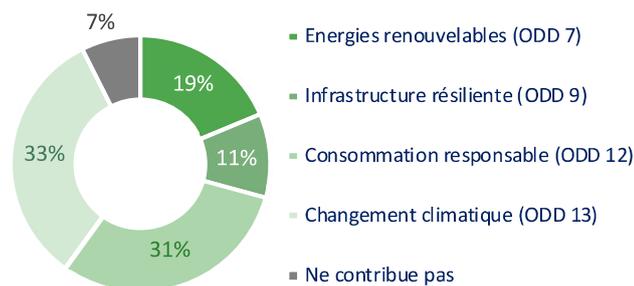
Indicateur	Abacus Green Deal	Stoxx 600 ex-UK	Taux de couverture du fonds	Taux de couverture de l'indice
Part de CA éligible à la Taxonomie, en %	78,2%	33,5%	97%	99%
Part brune, en %	0,0%	2,9%	100%	100%
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3), en TCO2 / M€ de CA	539	838	99%	100%
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3), en TCO2 / M€ investi	304	916	99%	100%
Emissions évitées (Scope 1, 2,3), en TCO2/M€ investi	-230	-130	74%	100%

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES**



Calculées sur la part investie

**CONTRIBUTIONS DIRECTES**



Calculées sur la part investie

**MATRICE EXPOSITION RISQUE / IMPACT**

Négligeable	0%	0%	0%	11%	39%
Faible	0%	0%	1%	21%	13%
Moyen	0%	0%	7%	2%	0%
Elevé	Zone d'exclusion				
Majeur					
	Aucune	Limitée	Moyenne	Effective	Considérable

**TITRE DU MOIS : VOLUE (40,75 NOK), UNE OPA AVEC UNE BELLE PRIME MAIS UNE FAIBLE VALORISATION**

Volue est un éditeur norvégien de logiciels et de solutions techniques dédiés aux marchés de l'énergie, des réseaux électriques et de l'infrastructure. Il fournit à ses clients une plateforme permettant d'automatiser et d'optimiser la manière dont l'énergie est produite, distribuée, consommée et échangée. Volue est le leader incontestable dans les pays nordiques avec 90% de part de marché. L'entreprise est en pleine transformation de son modèle de vente en Saas, impliquant un fort effet relatif sur la marge d'EBITDA et en affichant un objectif de +15% de croissance organique par an.

Cette petite société technologique a attiré un consortium de 2 fonds de PE qui ont lancé une OPA avec une prime de +51% en sécurisant 67% du capital. L'actionnaire majoritaire AFK, qui détient 60%, restera actionnaire dans la holding après l'opération. Cependant un doute subsiste quant à la participation à cette OPA par les autres actionnaires. Dans un communiqué le conseil d'administration indépendant dénonce un prix de l'offre peu attractif. A 42 NOK par action le titre se valorise à 16,3x l'EV/EBITDA 2024 contre une médiane chez ses comparables plus large de 26x EV/EBTIDA impliquant un discount d'environ 40%. Les qualités de Volue reflètent les critères de sélection de notre modèle Abacus : l'entreprise est leader sur un marché de niche en forte croissance, améliore sa profitabilité, n'a pas de dette et génère du cash.

<b>Filtres quantitatifs</b> 2 critères défensifs +++ 2 critères Momentum +++	<b>Analyse fondamentale</b> Macroéconomique +++ Analyse financière +++ Dernière publication Mai 2024	<b>Analyse ESG</b> Politique d'exclusion +++ Note ESG 80/100 Suivi des controverses +++	<b>Suivi du portefeuille</b> Potentiel de valorisation <b>OPA</b> Risque intrinsèque +++ Risque de marché +++
--	---	--	--

<b>Capitalisation</b> 495,5 M€	<b>CA 2023</b> 128 M€	<b>Marge EBITDA</b> 18,3%	<b>Marge nette</b> 3,1%	<b>EV/EBITDA 25</b> 9,2x	<b>P/E 25</b> 19,4x
--------------------------------	-----------------------	---------------------------	-------------------------	--------------------------	---------------------

**POINT MÉTHODOLOGIQUE**

**L'exposition au risque de responsabilité** est appréciée à travers l'analyse ESG approfondie, en analysant plus de 120 critères parmi les quatre piliers: environnemental, social, sociétal, et de gouvernance. L'analyse ESG permet de saisir l'exposition de la société de gestion au risque de responsabilité, étant défini en tant que risque juridique lié à la poursuite et/ou à la condamnation des entreprises pour violation de leurs contraintes et obligations ESG.

**L'exposition au développement durable** est appréciée à travers les Objectifs de développement durable, en prenant en compte la contribution directe et indirecte des entreprises investies et en assignant une note de 0 à 100.

**La matrice** adopte une approche risque/ impact positif en combinant les résultats de l'analyse de l'exposition au risque de responsabilité et ceux de l'analyse de l'exposition au développement durable.

**La notation ESG**, totale et par pilier, est calculée par notre outil propriétaire pour toutes les entreprises investies. L'outil est développé sur la base de double matérialité prenant en compte les risques de durabilité sur l'entreprise et le risque d'incidence négative de l'entreprise sur les facteurs de durabilité.

**La contribution aux ODD** est appréciée par la contribution directe à un ou plusieurs objectifs du fait de l'activité de l'entreprise, et par la contribution indirecte du fait de la démarche, du comportement et de la culture d'entreprise indépendamment de l'activité.

**La part brune** représente le pourcentage moyen du chiffre d'affaires du portefeuille lié au charbon.

**Les émissions évitées** sont les émissions qu'une société n'a pas émises, grâce aux efforts déployés pour augmenter l'efficacité énergétique ou en utilisant des solutions moins polluantes, voire décarbonées.

Les informations de ce document (source: PHCG, Factset, Quantalys et Morningstar, Carbone4) ne constituent pas une offre de produits, de services, ou une sollicitation d'offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou d'autres produits de gestion. Elles ne sont présentées qu'à titre informatif et n'ont donc pas de valeur contractuelle. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au +33 1.78.91.79.00, au 58 rue Pierre Charron 75008 Paris ou consulter le prospectus du fonds sur [www.phgestion.com](http://www.phgestion.com).